

**CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FEVRIER 2019**

16 PRESENTS : M. GRIMA, , M. CAZÉ, Mme JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, M. LARROUMET, Mmes DELPECH, BEDIN,
MM DAVIGHI, BRULÉ, LECLERCQ, MILHOUD, Mme PRADAL,
M. DOULUT, Mme GUTIERREZ, Mme CAVAL
Mme BARTHE pouvoir donné à M. GRIMA
Mme CASTAGNÉ pouvoir donné à Mme BEDIN
M. SABATINO pouvoir donné à Mme CAVAL

0 ABSENT :

Mme Martine JUTTAUD a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 5 décembre 2018, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

85 – OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DE L'ECOLE ET DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE – DEMANDE DE FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIAL

A l'unanimité, le C.M. décide de solliciter l'aide de l'Agglomération d'AGEN, au titre du Fonds de Solidarité Territorial (année 2019) pour l'acquisition d'outils numériques pour l'accueil périscolaire, la cantine scolaire, l'ALSH et l'école élémentaire.

Le financement prévisionnel est le suivant :

• Fonds de Solidarité Territorial (35 %)	2 139 € HT
• Financement Commune	3 975 € HT
	<u>6 114 € HT</u>

86 – SOUTIEN RESOLUTION DU 101^{ème} CONGRES DES MAIRES

A l'unanimité, le C.M. soutient la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

87 – INTERVENTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIES D'AGEN-CENTRE (SIVAC) SUR LES CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER 2019 A 2021

Le C.M. sollicite l'intervention du SIVAC pour les travaux d'entretien et de grosses réparations sur les chemins ruraux et donne tout pouvoir au Maire pour signer la convention de prestation de services et les conventions spécifiques de travaux d'investissement sur chemin ruraux.

88 – 89 CANDIDATURES AUX MARCHES D'ACHATS DE GAZ NATUREL ET D'ELECTRICITE PROPOSES PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR « L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURE ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE »

Le C.M. décide de faire acte de candidature aux marchés d'achats de gaz naturel

.../...

et d'électricité proposés par le groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétiques », à compter du 1^{er} janvier 2020 pour trois ans.

90 – 91 MODIFICATIONS ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES –

- REDEVANCES POUR PRET DE LIVRES ET ATELIER INFORMATIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
- REDEVANCES PHOTOCOPIES, TELECOPIES, JETONS ALIMENTATION EAU DES CAMPING-CARS, PARTICIPATION SORTIES ADOLESCENTS

Le montant maximum de l'encaisse que les régisseurs sont autorisés à conserver est fixé à 300 € pour chaque régie avec une périodicité de versement trimestrielle.

92 – MODIFICATION ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES – LOCATION SALLE DES FETES, SALLE ASSOCIATIVE, BENNE ET SALLE DE REUNION DU PRESBYTERE

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 200 € avec une périodicité de versement trimestrielle.

93 – MODIFICATION ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES – TRANSPORT A LA DEMANDE

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 400 € avec une périodicité de versement trimestrielle.

94 – PARTICIPATION ACTIVITES ACCUEIL DE LOISIRS « LES PITCHOUNETS »

En complément du tarif de la journée, une participation sera demandée pour les activités suivantes pendant les vacances de février 2019 :

. sortie à Monster Games à CASTELCULIER.....	5 €
. sortie théâtre au Contrepoint à AGEN.....	4 €
. sortie cinéma à AGEN.....	4 €

95 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION FOOT FIVE ACADEMY

A l'unanimité, le C.M. décide d'octroyer une aide exceptionnelle à l'Association Foot Five Académie d'un montant de 500 € pour soutenir leur projet de développement d'activités sportives à destination des enfants, des adolescents et des adultes valides ou différents (physique, sensoriel, psychique ou mental).

CHANTIERS CITOYENS

Monsieur le Maire fait part à son Conseil que nous allons renouveler la mise en place des chantiers citoyens sur 2019. 3 sessions seront organisées :

.../...

. Du 15 au 19 avril : travaux à l'école élémentaire - installation d'une table de tennis de table (récupérée au complexe sportif), peinture tableau noir sur un panneau en bois installé sous le préau pour dessins d'enfants, peinture de jeux au sol dans la cour ex : labyrinthe, jeux petits chevaux etc...

. Du 29 au 02 août 2019 : peinture de 2 classes - une à l'école primaire et une à l'école maternelle,

. Du 26 au 30 août 2019 : installation de jeux à l'école primaire - parcours aventure (mesure, montage, visser) et continuité des peintures des jeux au sol.

Des aides ont été sollicitées auprès de l'Agglomération d'Agen, commissions cohésion sociale et de la CAF. Beaucoup de jeunes ont candidaté, Nicolas LAYEC est en train de recenser les inscrits. Et le critère retenu pour la sélection des participants (8 par session) est celui de la date d'inscription.

ZAC HORIZON 2020

Monsieur le Maire rappelle le projet de la ZAC Horizon 2020 dans sa globalité. Il indique que cette ZAC multi sites a dû être modifiée du fait notamment des révisions effectuées par l'Etat au niveau du PPRi et PPRn. Deux secteurs restent aménageables : Lamarque et Las Crouzettes. C'est ce dernier secteur qui va être aménagé en premier. Deux propriétaires sont concernés : les Consorts ALDIGE et BERNHARD.

Le souhait de la Commune est d'acquérir les terrains à l'amiable, non via l'expropriation, et que l'opération finale soit équilibrée financièrement pour la Commune.

Monsieur le Maire indique, qu'après négociations et différents calculs faits avec notre aménageur la Sem 47, un accord sur le prix a été trouvé à 20 € le mètre carré. Il a alors été demandé à la Sem 47 à ce que le prix de vente ne dépasse pas 100 € le mètre carré, ce qui sera possible du fait notamment de l'effort financier fait par la Sem 47 sur ses honoraires (- 70 000 €).

Le plan d'aménagement du lotissement n'est pas encore arrêté (2 plans de principe d'aménagement ont été présentés au C.M.), et environ 15 lots seront mis à la vente d'ici fin 2019. Egalement, un Secteur de Mixité Sociale est prévu au niveau de ce secteur dans le PLUi, mais nous avons demandé à ce que lors de la prochaine révision du PLUi nous sortions ce SMS de Las Crouzettes. Cela est tout à fait possible étant donné que nous disposons d'un grand nombre de logements sociaux sur la Commune et qu'il ne s'agit pas d'une obligation pour les Communes de moins de 3 500 habitants.

TERRAIN BOURG GRANDFONDS

Démarchage de la société NEXITY auprès de la famille DAGIEU et de la Commune pour un projet d'aménagement non retenu pour l'instant par la municipalité, situé à l'arrière de la Rés. Jean Monnet.

.../...

GRAND DEBAT NATIONAL

Le Maire informe le C.M. qu'un cahier d'expression citoyenne a été ouvert, deux lettres y sont présentes. Il n'est pas prévu d'organiser de débat au niveau de la Mairie mais, si des parlementaires ou toute autre personne souhaitent organiser une réunion alors nous laisserons à disposition une salle communale.

VITESSE A VITRAC

Monsieur le Maire informe le C.M. que la vitesse va être harmonisée au niveau du lieu-dit « Vitrac », c'est une demande qui est ressortie des réunions de quartiers. Nous sommes dans l'attente de l'arrêté du Président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, pour une vitesse limitée à 70 km/h.

TRAVAUX AVENUE JEAN MONNET ET PLACE DE LA MAIRIE

Les travaux avancent bien, sans trop occasionner de gêne pour les riverains et les commerçants. Le planning est respecté malgré quelques jours d'intempéries. Monsieur le Maire indique que lors d'une réunion de chantier les emplacements pour les véhicules ont été revus et que nous avons désormais 54 places au lieu de 49 places initialement prévues.

ECOLE ELEMENTAIRE

Monsieur le Maire indique que cette année Mme QUILLATEAU, Directrice de l'école élémentaire n'organisera pas le traditionnel séjour à CARCASSONNE pour les élèves de CP car ils sont trop nombreux. La Commune de CASTELCULIER verse chaque année une aide de 2 000 € pour ce voyage, cette somme pourra être allouée à l'acquisition d'outils numériques dans le cadre du projet « école numérique ».

ZAC DE CARBOUNERES

La vente des lots au niveau de cette ZAC se poursuit, les établissements TONON, HAD 47 sont installés, et prochainement UNA 47.

On étudie la possibilité de changer la destination de la parcelle où se trouve l'ancienne maison du gardien, pour qu'elle puisse éventuellement se vendre à un particulier.

Mesures acoustiques : une réunion a été faite avec les riverains, Mme TONON, son avocat, l'acousticien (M. GUILLOT) qu'elle a choisi pour faire une nouvelle mesure de bruit. Il en ressort des choses positives, nous attendons des compléments au niveau des mesures acoustiques que M. GUILLOT va établir sur plusieurs périodes de l'année pour voir ce qu'il pourrait convenir pour atténuer le bruit. Une bute de terre entre l'entreprise TONON et les riverains pourrait être une solution et est à l'étude.

.../...

PROPOSITION TOUS EN SELLE contre la Spondylarthrite ankylosante : jeudi 2 mai à CASTELCULIER, qui demande la salle associative pour dormir et complexe sportif pour pouvoir se doucher. Les élus répondent positivement.

Monsieur le Maire indique que l'Agglomération d'Agen est amenée à gérer le MIN et le SMAD, et qu'au niveau de ce dernier Monsieur le Maire est pressenti à la Présidence.

RETOUR SUR LES VŒUX : pas de remarques particulières, discours très clair et concis du Maire, une attention à avoir au niveau du buffet.

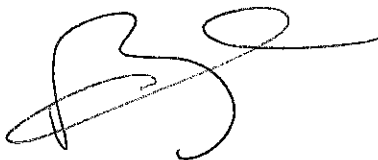
TRAIL DE VILLASCOPIA : 2 ème édition du trail s'étant déroulé le 3 février, franc succès avec près de 330 participants, évènement qui va être reconduit.

A VOS AGENDAS :

- Commission des finances le 5 mars à 18h30
- Conseil municipal le 11 mars à 18h30, vote du CA 2018,
- Conseil municipal le 8 avril à 18h30, vote du BP2019,
- Carnaval de l'APE le 4 mai,
- Course Philippiès dans la nuit du 14 au 15 juin.

La séance est close à 20 h 30.

Le secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

Le Maire,



The official seal of the Mayor of Castelsulier is circular, featuring a central emblem with a sun and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE CASTELCULIER' and '(Lot-et-Garonne)'. A handwritten signature is written over the seal.

Olivier GRIMA